VILLEPARISIS

Enquête publique - construction d'une centrale solaire au sol

Du lundi 17 janvier au jeudi 17 février 2022

L'<u>enquête publique préalable</u> concerne la demande de permis de construire d'une centrale solaire au sol sur les communes de Courtry et Villeparisis, présentée par la société Total Energies Renouvelables France.



Le document est consultable au Guichet unique de la mairie à ses horaires d'ouverture ou sur <u>le site de la Préfecture.</u>

Un commissaire enquêteur sera présent à la mairie pour recueillir les observations orales et écrites du public :

- Lundi 17 janvier 2022 de 8h30 à 11h45
- Samedi 29 janvier 2022 de 8h30 à 11h30
- Jeudi 17 février 2022 de 13h30 à 17h30

Une adresse courriel dédiée est disponible le temps de l'enquête : <u>centrale-solaire-courtry-villeparisis@enquetepublique.net</u>

Il est également possible d'envoyer un courrier postal à l'attention du *Commissaire enquêteur, Mairie de Villeparisis, 32 rue de Ruzé, 77270 Villeparisis*

Coordonnées

Hôtel de Ville 32 rue de Ruzé 77270 Villeparisis Liens utiles

Enquête publique sur la construction d'une centrale solaire au sol